

## Compte rendu du CTSD Grand Est le 09 juillet 2021

**Introduction par le DI :** 3ème reunion annuelle, une partie en présentiel (NA DG sur modalités d'organisation vote au comité technique en cette forme)

Rappel du formalisme et appel des membres avec présentation du mandat et rappel de la forme et l'ordre de la verbalisation quant à la représentativité :

- Présentiel : DI, JM Dorkel, M. Boffy, P. Pierson, P.Preziosi, F. Antoine, F. MEYER (USD-FO), V.LANGLOIS (USD-FO), E.PERGENT (expert pour USD-FO)
- Distanciel : Marc DIEBOLD pour USD- FO, C.Waller, F.Waller-Leitner, S.Delaunay (DR Strasbourg), J.Grandgirard (DR Nancy), M. Romboni-Lasserre (DR Reims), F.Christiaens (SGR pr DR Mulhouse), M-L Laheurte CFDT, D.Hugon UNSA, V.Wagner CGT.

Pas de déclaration liminaire des OS.

### Ordre du jour

#### **I/ Validation des DUERP et PAP de l'interrégion du Grand Est**

Présentation par la conseillère de prévention, responsable de la mission BEAT Florence Waller-Leitner :

Rédaction d'une note d'accompagnement insistant sur l'organisation de la campagne sur deux années, avec formalisation sur 2021, en intégrant les risques covid.

Reprise sur début 2021 du travail débuté dès 2020 : Groupes de travail interne, selon les lieux de travail. La douane a présenté les DUERP en premier afin de faire voter les PAP et DUERP, ce qui permet de mettre en conformité des fiches/points d'action présentées.

Validation par tous les CHSCT de la DI GE.

**L'attention est appelée sur les points suivants, importants pour toutes les DR:**

**Point 1/ l'exposition au risque majeur « fentanyl »** qui aurait dû faire l'objet d'une action de prévention de la part des conseillers de prévention :

USD-FO rappelle que la réunion DUERP de la DR de Nancy a été riche, mettant en exergue l'importance des masques FFP, qui devront être élargis dans le cadre de la dotation. En effet, la problématique avec la fentanyl est constituée par les méthodes de travail douanières où il faut attendre l'analyse du produit pour découvrir sa dangerosité

Le DR Nancy précise aussi l'existence du risque pour les OPCO en mission fret + nécessité de perpétuer les formations et distribution des masques FFP (et que stocks nécessaires soient présents.)  
Le DI confirme la nécessité du rappel de la note de la DG préconisant des mesures de sûreté dans les services CO et SU + nécessité de dotation minimale de masques dans chaque service  
C.Waller précise que la formation sur ce thème a été inscrite au Plan annuel de formation de la DI ; le DI demande à ce que les services RH soient plus proactifs.

**Point 2/ les Risques Psycho-Sociaux**, notamment la pression morale que l'on note en hausse, notamment sur la DI, la RI et le SND2R.

Rappel par le DI que la situation pandémique a induit une évolution notable des RPS en plus des RPS quant aux évolutions des missions de la DGDDI jusqu'en 2024.

Interrogation de USD-FO quant au besoin premier d'informations de la part de l'administration sur la suite à vivre, notamment sur l'effet ciseaux liés à 2024, notamment avec la RI et SND2R, et le dernier des services qui sera impacté, remboursement TSVR.

Réponse du DI : au niveau central, un accord est en cours (CTR réseau du 6, reconvoqué au 15/07), issu des quatre rounds de négociation avec les OS, sur les thèmes comme le reclassement des agents (forme du reclassement à la DGDDI ou DGFIP), classement quant aux conjoints, enveloppe financière, et création des bourses départementales d'emplois afin de réaffecter les agents en départements et limitrophes. A l'issue du CTR du 15/07, les choix opérés seront toujours sous la règle de la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 06/08/19 et de la nécessité des arrêtés de restructuration.

Par exemple, pour le transfert de la TICPE, en dehors du protocole d'accord, on ne pourra pas reclasser les agents restructurés avant 2023. Mais il a déjà été apporté un « plus », à la loi de transformation de la FP, par l'adaptation au reclassement aux départements limitrophes, non prévue initialement.

Le DI s'était déplacé en ce sens au SEGE. Il envisage une visite sur l'automne identique au SND2R. USD-FO précise le ressenti des agents au SND2R, qui se sentent « oubliés », qui créent une pression, ajoutée à la pression des départs des agents et des emplois manquants.

Le DI précise qu'avec M.Préziosi, il souhaite que le service soit calibré à minima afin de réussir cet accompagnement auprès des agents (réunion à l'automne).

USD-FO interpelle le DI sur la présence de cette inquiétude quant au futur des missions CO en matière de contrôles (SRE, bureaux de visite) qui créent partout des tensions dans les services.

Le DI rappelle que les délais de prescription laissent envisager un délai de contrôle plus long que la date de restructuration prévue.

De plus, il informe chacun de l'existence de contrat de service par la DG où celle-ci essaye de projeter l'action de la douane sur d'autres missions : la DG veut notamment renforcer la douane sur son cœur de métier, en S, tenue frontière, exercice matière LCF, et en CO, sur la notion notamment de complément de protection du consommateur à la DGCCRF dans les contrôles. C'est ici l'efficacité du service public douanier qui pourrait être repensé, dans la protection du consommateur, mais aussi la mission de contrôle sur la déclaration H7 et delta-H7 pour l'e-commerce, et en contrôles en ex ante sur les bureaux puis en a posteriori. Les missions douanières sont en évolution à l'image du commerce mondiale.

### **Point 3 : le gaz naturel Radon présent BSI à Strasbourg aéroport :**

P.Pierson rappelle que c'est un gaz naturel émis selon les régions. Selon l'institut de sûreté nucléaire qui classe les lieux de dangerosité, la BSI Entzheim est classé en zone médiane, pour laquelle le propriétaire doit opérer les mesures nécessaires à la sécurité. L'administration n'a pas été défaillante. C'est le référent PCR local qui a pris l'initiative d'exposer des appareils de mesure qui ont mis à



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**

voir des relevés anormaux. Les premiers résultats du 05/06 ont présenté ces mesures réalisées par m3 d'air expiré. L'administration a procédé à une contre-analyse, via les pompiers de Strasbourg aéroport. L'administration a informé le bailleur. La seule solution présentée et possible est l'aération des locaux. La bailleur veut refaire des mesures. Dossier en cours. La DI a préconisé la mesure suivante le temps de mise en demeure du propriétaire d'agir: vu que c'est l'exposition constante et permanente au radon qui pose problème, le DI veut protéger les personnels administratifs et propose le TT pour les postes administratifs dans les bureaux de l'aéroport touchés, mais aussi de déplacement dans bureaux moins atteints. Ce sont les vestiaires et parties enterrées de l'aéroport qui sont les plus touchés, dont le secrétariat qui n'avait ni bouches d'aération ni VMC.

Mme Delaunay a visité les locaux, et constaté sur place, de haut niveau d'humidité notamment dans les pièces sans aération. Elle a demandé qu'immédiatement, il y ait aération régulière du RDC dont les vestiaires. Elle a ensuite pris l'attache du médecin du travail avec communication des relevés de radon selon les pièces : vestiaires (présence des agents inférieure à 1h/jour)/ bureau gestion pour 5 agents pour lesquels des ordinateurs vont être distribués pour télétravail immédiatement le temps des travaux. Révision de la VMC/ réfléchir à redistribution des locaux de la bsi.

USD-FO interroge: Est-ce uniquement le lieu de la bsi qui est touché ?

Oui c'est essentiellement les vestiaires et pièces enterrées. Au bureau de douane, le relevé est conforme. Seul l'aéroport pour la bsi Entzheim pose problème.

Le DI informe avoir aussi informé la Préfète de région

#### **Point 4/ Risques routiers :**

Relance des formations en « conduite dynamique » lors des contrôles dynamiques/ nécessité de ces formations eu égard aux accidents survenus et nécessité des rappels de formation.

Le DI valide et a demandé à ce que soit inscrit dans le Plan Annuel de Prévention (PAP) la nécessité de ces FP : pour les SU, le risque routier oblige à savoir gérer ces situations liées à l'exercice de la mission, d'autant que la pandémie a suspendu ces formations.

Le DR Nancy rappelle l'importance du rappel de la doctrine des poursuites à vue, où rien ne justifie la mise en danger ultime de la vie de chacun et d'autrui. Il rappelle sa rédaction d'une note en ce sens aux services l'année dernière.

Le DI confirme le nécessaire rappel des consignes de sécurité existants (déclenchement plan d'alerte etc...)

USD-FO interroge sur la possibilité de surnombre aux inscriptions à ces stages (en plus des 16 places à partir de sept 2021) de formation à la conduite puisque c'est important?

Le DI demande là ce que les DR lui fassent remonter des besoins sur ce thème, afin de compléter le nombre de places proposées par octroi du budget de la DI, afin de pallier les manquements de budget ou places obtenues localement par leurs propres budgets. Le DI précise expressément que ce manque sera pris sur le budget de la DI pour offrir un éventail plus grand aux agents ; il en a fait la remontée à la DG.

USD-FO souhaite évoquer la mention précisée en page 6 de la note du 5/07 de Florence Waller-Leitner sur la cas de Charleville BSI et précise que la situation doit aussi permettre un rappel des règles déontologiques, associé à un renforcement marqué de la chaîne hiérarchique depuis le DI jusqu'au chef de service. USD-FO rappelle que depuis 2014, c'est le 3ème CHSCT qui est organisé pour cette unité. Dans le choix actuel fait via la signature d'une charte locale de déontologie, USD-FO veut savoir si des agents, qui sont également ceux très souvent déjà visés par les pressions, ne pourraient se voir poursuivis ou autres s'ils refusaient de signer cette charte locale...

La DR de Reims présente son action :



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**

depuis mars, et sa prise de fonction, et le CHS qui a eu lieu pour la fiche de signalement de décembre 2020, désignant les éléments ayant généré ou générant ces tensions, elle a entendu une majeure partie des acteurs. Il est ressorti de ces échanges, un besoin de bien-vivre ensemble que le chef de division a formalisé sous la forme de cette charte locale de déontologie. La DR a conscience que les agents ont peur via cette charte d'être réprimés, punis, si un jour, ils manquaient à l'ensemble des points évoqués par cette charte. La DR a sécurisé les agents qui disaient qu'ils respectaient déjà cette charte et ne comprenaient pas sa présence, en confirmant que ce document sert juste à poser la problématique. Par contre, si des éléments déontologiques constatés apparaissaient, elle prendrait les dispositions nécessaires en matière de déontologie.

---->Elle a demandé l'intervention d'un organisme de l'ARETAF mandaté par le CHSCT, pour conduire des actions de bien-être au travail. Elle est dans l'attente d'un plan d'actions et présentation au CHSCT.

USD-FO demande ici pourquoi ce ne sont pas les éléments perturbateurs uniquement qui sont visés, par des actions déontologiques personnelles, et non par cette action collective, qui est finalement mal pris par l'ensemble et infantilisant ?

La DR de Reims explique qu'elle a organisé dès son arrivée un ORS où les règles de bonne conduite ont été rappelées.

Le DI précise que la charte a pour but d'être intégrée par les agents et souhaite qu'elle soit affichée dans les locaux surtout, qu'effectivement, sa signature peut sembler quelque peu déplacée, eu égard à l'objectif recherché, mettre un terme à ces tensions.

USD-FO précise que depuis de longues années, des éléments perturbateurs dont certains encore présents, ont toujours défié la hiérarchie directe, au motif que la hiérarchie directe n'était pas soutenue par les échelons supérieurs de la chaîne hiérarchique.

La DR précise qu'elle assumera son rôle au sein de sa direction et qu'elle a conscience des besoins des responsables hiérarchiques, mais aussi de ceux des agents, et que pour agir, elle s'appuiera sur les éléments factuels qu'on portera à sa connaissance.

La discussion n'apportant pas de points supplémentaires, les DUERP et PAP sont votés, unanimement par USD-FO et les OS présentes.

## **II/ Points d'information :**

### **Point 1/ Bilan de la formation professionnelle**

Synthèse présentée par C.Waller du bilan qualitatif et ses 2 tableaux.

A partir de 2020, travail conséquent de l'équipe FP sur les formations AGNET.

USD-FO demande pourquoi M. Magnan, moniteur TPCI, attend toujours depuis deux ans (retour en SU après exercice CO) son stage recyclage, alors que la moyenne horaire de FP TPCI DR Nancy est très basse, et s'il n'est pas possible d'accélérer le suivi à ce stage ou commencer les formations ?

Le DR de Nancy précise qu'un stage Recyclage est prévu du 25 au 30/10/21, qu'il s'y est inscrit, et que c'est la pandémie qui a entraîné l'annulation du stage premier auquel il était inscrit.

### **Point 2 / Bilan de la démarche BEAT au sein de la DI Grand Est :**

La note de Florence Waller-Leitner du 05/07/21 rappelle les différentes étapes depuis 2020 de la mise en place de Cette démarche Bien-être au Travail.



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**

Plans d'action finalisés sur chaque site, en attente du suivi de la mise en œuvre, via notamment de futurs GT pour évaluer ce qui a été effectué.

Le DI précise que cette première étape est importante, mais que les comités de suivi sont aussi très importants, afin de constater la résolution des dysfonctionnements, afin de permettre le fonctionnement du service et le sentiment de bien être des agents. Leur adhésion est très importante et que c'est cette dynamique qui doit être valorisée, pour l'esprit du collectif de travail.

Le DI précise qu'ici les tableaux d'indicateurs sociaux sont importants car des chiffres anormaux sur ces points peuvent être des indices d' un mal-être général.

### **Point 3/ Situation des effectifs**

Le DI précise dès l'introduction la grandeur des sous-effectifs dans la DI Grand Est, presque 100 agents qui sont manquants sur les 4 DR et le SND2R, même si sur Mulhouse et Nancy, le manque est plus grand encore. (Cf tableaux).

C.Waller s'interroge à comment rendre attractive notre région, au delà des propositions déjà effectuées, rappelant que depuis sa prise de fonctions en 2008, cela aura toujours été le cas.

USD-FO précise pour Mulhouse, que les sous-effectifs, notamment en brigade, posent de gros problèmes pour les chefs de service, vu le turn-over des agents notamment, beaucoup étant de passage uniquement et que d'ici quelques mois. USD-FO alerte également sur l'effectif du bureau principal de Mulhouse va tomber à seulement 20 agents suite à départs à la retraite.

Le DI précise qu'il souhaite anticiper, avec le pôle RH, les futurs départs en retraite, afin de présenter à la DG, des demandes d'effectifs au plus près des besoins du terrain.

Le DI a demandé à ce que soit plus mis en avant les actions douanières et résultats sur le DI Grand Est, en surveillance notamment, afin d'attirer des collègues, et pour en CO, il rappelle que ce fut des recrutements locaux qui ont permis au SNDFR de voir arriver des candidats. Il pense qu'il faut faire du lobbying, une action proactive, via la Bourse interministérielle, dans les autres administrations.

USD-FO remercie le DI des actions auprès de la DG afin de mettre en valeur la DI Grand Est, puisque des chefs de service surveillance ont reçu des appels téléphoniques par des agents nouvellement affectés mais qui n'ont pas réussi à obtenir la DI GE en sortie d'école, car en sortie d'école, les postes offerts par la DG pour le Grand-Est, sont peu nombreux.

Le DI évoque ici un premier succès avec deux nouvelles arrivées du concours IP en DI Grand Est, sur 15 candidats reçus au niveau national.

Le DI évoque aussi le fait que la génération actuelle est peut-être moins mobile, car à l'heure actuelle, la moitié des postes offerts au niveau national ne sont pas pourvus.

USD-FO voudrait connaître les arrivées mentionnées au tableau pour la catégorie A puisque les tableaux présentés sont établis à la date du 01/09/21 :

- 1 agent de cat A affecté au poste d'agent poursuivant à la DR Nancy,
  - 1 agent de cat A affecté en sortie d'école au PAE DR Reims,
- à DR Mulhouse : 1 AP qui est mutée + 1 poste en liste d'aptitude + 1 poste en exa pro

USD-FO demande sur le SND2R, si quelques arrivées seront encore prévues, en remplacement ?

Le DI explique que personne ne s'inscrit au tableau, d'où peut-être penser à recruter à l'extérieur mais cette idée l'interroge puisqu'en même temps, ces services seront incessamment restructurés.

Il confirme que pour la DR de Strasbourg, les postes CO ont été gelés, afin d'offrir en perspective aux 6 agents du SEGE restructurés une priorité d'affectation, et si possible à la résidence, après les avoir sondés très rapidement, qui vont être le 19/07, à Strasbourg, réaffinées. Dès septembre 2021, les agents du SEGE seront réaffectés.



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**

#### **Pojnt 4/ Dossiers immobiliers :**

par P.Pierson, chef du PLI ; cf point de situation.

##### **- Point Immobilier :**

Mulhouse plateforme autoroutière : grosse déception car rejet du dossier de financement, alors que la plateforme est dans un mauvais état.....

Verdun bsi : le nouvel endroit présenté est à l'état d'étude à la DG ; déception car ce bâtiment va certainement être vendu d'ici le retour.

USD-FO demande si retour possible à la propriété pour la DGDDI, de ses locaux.

Réponse de P.Pierson : La tendance actuelle est de valoriser le retour au domanial, mais que les bâtiments présentés ne correspondent souvent pas aux besoins des brigades, d'où coût de travaux très élevés. D'où choix, pour mont St Martin, Thionville par exemple, de bailleurs privés.

USD-FO demande si le bail du SND2R sera renouvelé ?

Réponse de P.Pierson : précise que le bail du SND2R n'est pas à jour, depuis 2018. Le DI a déjà traité ce dossier avec le service des Domaines, mais ce service est très occupé car il traite pour toutes les administrations. En tout état de cause, la baisse des effectifs au SND2R obligera le responsable immobilier de l'Etat à rechercher un nouveau lieu, plus adéquat au nombre d'agents présents dans ces locaux.

##### **- Point Véhicules douaniers :**

USD-FO souhaite savoir quels véhicules électriques sont commandés à l'heure actuelle.

C'est le modèle VW Passat break hybride rechargeable qui a été retenu et qui sera commandé en nombre, car ayant satisfait tous ceux qui l'ont essayé. C'est 600 000€ de véhicules cette année qui seront achetés.

La DG a confirmé qu'en Surv, un VL électrique n'est pas envisageable quant aux missions exercées d'où le choix de VL hybride.

#### **Point 5/ Situation des crédits**

cf note P. Pierson.

En matière informatique, les postes portables qui ont été demandés lors du TT « covid » ont tous été distribués aux agents les ayant demandé, et jusqu'en septembre, des disques durs seront encore distribués, puis uniquement des portables à partir de septembre pour tous les télétravailleurs, voire tous les CO à terme.

USD-FO demande si un écran sera aussi livré avec l'ordinateur portable : ce sera le cas, avec la station d'accueil, mais pour un poste en place au bureau.

Le DI précise que la politique d'affectation des matériels s'effectue selon le palier technique national, configuration à partir de laquelle l'administration doit fournir aux agents des éléments de travail.

Avant crise, le constat était que nous étions en retard en matière d'équipements. Le retard est en cours d'être rattrapé et le Directeur SI avec la DG, ont changé la politique d'équipement : la nouvelle modalité en matière d'équipements est de s'orienter, pour les CO, uniquement vers de la dotation en PC portable et faire disparaître les tours, unités fixes des bureaux. Pour compléter cet équipement, par confort, il a été choisi un objectif commun, à savoir un clavier, une souris et un écran déportés pour chacun.



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**

Mais des fonctions particulières peuvent nécessiter deux écrans sur certain postes. Ce sujet est en cours de discussions à la DG.

Au niveau de la DI, achat de stations d'accueil pour un peu moins de 20000€, pour plus de confort.

### **III/ Questions diverses :**

- USD-FO s'interroge sur le périmètre des SRE dans le cadre de la perte des missions.

Réponse du DI : le délai de prescription pourra permettre la reprise des contrôles jusque 3 ans après la date de déclaration, au moment où la douane était compétente, d'autant que les enquêtes fiscales sont peu nombreuses, en pourcentage. Une réflexion nationale est en cours.

- USD-FO demande, quant à la fin de la gestion de la TICPE, si le SND2R pourra garder jusqu'à fin 2026 (3 ans après 31/12/2023) une cellule propre à la gestion des dossiers antérieurs au 01/01/24?

Le DI rappelle que cette question a déjà été posée à la DG car elle se pose pour d'autres taxes également, au regard de la compétence qu'il reste de notre ressort.

La sous-direction FID doit apporter une réponse sur ces points.

Pour Metz, notre gestion étant déjà centralisée, l'existence de cette cellule pourrait apparaître possible, après examen et évocations avec la DG.

P.Préziosi valide la pertinence de cette demande, d'autant que les agents du SND2R ont acquis l'expertise, que les opérateurs connaissent nos services, un agent...

**Le DI retient donc la proposition faite par USD-FO.**

- USD-FO évoque des problèmes avec les heures de ménage de la société SAMSIK, eu égard à la qualité du service rendu.

P.Pierson évoque la sollicitation de la cellule achats de la DI qui ont une grande expérience, afin d'aider à mesurer les besoins et appuyer les responsables de site.

- USD-FO demande si au CODT Metz, la pérennité des 12h par vacation, comme seul type de vacation possible, peut être voté, afin de le dimensionner comme les autres CODT et à la hauteur de ses missions, notamment avec la mise en place d'AGNET à partir de septembre.

**Le DI retient la proposition faite par USD-FO qui est votée .**

**L'USD-FO était représentée par : MEYER Francis, LANGLOIS Virginie, PERGENT Emmanuelle, DIEBOLD Marc**



**Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**[www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)**